



MOTION DU COMITÉ CENTRAL: MISE A JOUR STATUTS

Des organisations de tournoi devraient pouvoir devenir membres de la FSE.

Argumentation

Les organisations de tournois sont des partenaires importants de la FSE. En leur permettant d'être membres de la FSE, leur position vis-à-vis de sponsors et fonds de loteries est renforcée.

Ancienne version:

E Fédérations régionales

14a Toute fédération régionale dont les membres consistent en sections de la FSE et d'autres clubs d'échecs peut devenir membre de la FSE sans droit de vote.

La FSE encourage la coopération avec et entre les fédérations régionales et coordonne leur représentation vis-à-vis des autorités et des tiers.

La procédure d'adhésion pour les fédérations régionales comme celle des sanctions et d'exclusion se règlent sur les dispositions applicables aux sections.

Nouveau: (Modifications mentionnés en *italique*)

E Fédérations régionales et *Organisations de tournois*

14a

14a Toute fédération régionale dont les membres consistent en sections de la FSE et d'autres clubs d'échecs peut devenir membre de la FSE sans droit de vote.

La FSE encourage la coopération avec et entre les fédérations régionales et coordonne leur représentation vis-à-vis des autorités et des tiers.

La procédure d'adhésion pour les fédérations régionales comme celle des sanctions et d'exclusion se règlent sur les dispositions applicables aux sections.

14b

Les organisations de tounois sont assimilées à des fédérations régionales.

Autres mises à jour:

page 1

E Fédérations régionales *et organisations de tournois*.

page 3

Art. 7

- **Fédérations régionales et *organisations de tournoi***

Avril 2013 / CC / Georg Kradofer